



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 14

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**NEUF HEURES TRENTE**

L'Assemblée convient à l'unanimité de former cet après-midi deux groupes du Comité des subsides, l'un devant se réunir à l'Assemblée et l'autre dans la salle 255 pour examiner la motion d'adhésion.

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés pendant la séance du groupe du Comité des subsides qui aura lieu cet après-midi dans la salle 255.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à midi et convient de les poursuivre après l'examen des affaires courantes.

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé envisage d'améliorer les programmes de formation destinés aux infirmières en dialyse de manière à ce que la pénurie de personnel dans ce domaine soit endiguée et qu'il examine l'importance d'offrir des services de dialyse de courte durée aux personnes de passage au Manitoba. (B. Dolinski, J. Vagi, B. Smith et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Logement envisage de modifier la politique de son ministère selon laquelle les membres de la famille qui s'occupent à domicile de personnes à charge ayant des besoins spéciaux touchent des sommes inférieures pour le logement et les repas que celles qui sont versées aux prestataires de soins de santé qui ne font pas partie de la famille et travaillent à l'extérieur du domicile et d'évaluer les cas individuellement afin de voir s'il serait avantageux de payer les membres de la famille qui offrent de tels soins plutôt que de verser des frais aux établissements qui accueillent ces personnes. (F. Billaney, V. Ksiazek, J. Fisher et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage d'interdire la pêche de l'esturgeon jaune dans la rivière Rouge, y compris ses affluents, entre les écluses de St. Andrews et le lac Winnipeg. (N. Claydon, D. Houston, A. Shewchuk et autres)

M. REID, *président du Comité permanent des Sociétés d'État*, présente le premier rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le mercredi 24 septembre 2003, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

**Composition du Comité :**

Le Comité a élu M. REID à la présidence.

Le Comité a élu M<sup>me</sup> MELNICK à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. DEWAR remplace M. MALOWAY;
- M. le *ministre* SMITH remplace M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI;
- M. le *ministre* SALE remplace M. le *ministre* SELINGER;
- M. REID remplace M. SCHELLENBERG;
- M. BJORNSON remplace M. STRUTHERS;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON remplace M. REIMER;
- M. TWEED remplace M<sup>me</sup> STEFANSON.

**Personnes étant intervenues :**

- M. Bob BRENNAN, *président et directeur général*;
- M. Vic SCHROEDER, *président du conseil d'administration*.

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002 et l'a adopté sans amendement.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* SELINGER dépose :

le rapport annuel de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 56)

**Lundi 29 septembre 2003**

---

le rapport annuel de l'Office des compagnies pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;  
(Document parlementaire n° 57)

le rapport annuel du Bureau de l'état civil pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;  
(Document parlementaire n° 58)

le rapport annuel de la Commission d'appel des accidents de la route pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;  
(Document parlementaire n° 59)

le rapport annuel de la Commission de la location à usage d'habitation pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;  
(Document parlementaire n° 60)

le rapport annuel de la Direction de la location à usage d'habitation pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;  
(Document parlementaire n° 61)

le rapport annuel de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.  
(Document parlementaire n° 62)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK dépose :

le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;  
(Document parlementaire n° 63)

le rapport annuel de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;  
(Document parlementaire n° 64)

le rapport annuel des Districts de conservation du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.  
(Document parlementaire n° 65)

---

M. le *ministre* ROBINSON dépose le rapport annuel de la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.  
(Document parlementaire n° 66)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. RONDEAU, DERKACH, ALTEMEYER et GOERTZEN ainsi que M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

**EN COMITÉ**

Pendant que les groupes du Comité des subsides sont réunis à l'Assemblée aujourd'hui, le Comité tient un vote par oui ou non. Un vote officiel est demandé et tenu sur la motion présentée par M. le *ministre* MACKINTOSH le 25 septembre 2003, proposant que le Comité des subsides accepte toutes les résolutions budgétaires ayant trait au budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, lesquelles résolutions ont été adoptées au cours de la session par une section du Comité des subsides ou par le Comité entier. La motion est adoptée à 28 contre 20.

---

M. le *ministre* ASHTON propose que l'Assemblée approuve le rapport du Comité des subsides tendant à l'approbation des propositions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BRICK  
CALDWELL  
CHOMIAK  
DEWAR  
DOER  
IRVIN-ROSS  
JENNISSEN  
JHA  
KORZENIOWSKI  
LEMIEUX

MALOWAY  
MARTINDALE  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
REID  
ROBINSON  
RONDEAU  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SELINGER  
SMITH  
STRUTHERS  
WOWCHUK..... 29

**CONTRE**

CUMMINGS  
DERKACH  
DRIEDGER  
DYCK  
EICHLER  
FAURSCHOU  
GOERTZEN  
GERRARD  
LAMOUREUX  
LOEWEN

MAGUIRE  
MITCHELSON  
MURRAY  
PENNER  
REIMER  
ROCAN  
ROWAT  
STEFANSON  
TAILLIEU  
TWEED ..... 20

Le rapport du Comité est approuvé.

---

La séance est levée à 17 h 25, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers